

Quelques recommandations à prendre

En faveur de la petite faune de plaine

Entretien des zones enherbées et des ouvrages structurants :

Pour la faune, le calendrier d'intervention est extrêmement important, notamment pour les espèces d'oiseaux nidifuges (qui nichent au sol) comme les alouettes et les perdrix grises. Il est recommandé d'éviter d'intervenir **entre le 1^{er} juin et le 14 juillet**, période la plus à risque pour la nidification des oiseaux, afin de préserver les chances de reproductions.

Le tableau ci-dessous représente la période de risque pour l'espèce bio-indicatrice Perdrix grise.

<i>Ponte</i>	<i>Couvaison</i>	<i>Elevage des Poussins</i>
<i>30 avril – 21 mai</i>	<i>21 mai - 20 juin</i>	<i>20 juin - 14 juillet</i>
		
<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juillet</i>

Si le nid est détruit, un nid de recoquetage peut allonger la période à risque jusqu'au 31 août

Lorsque l'entretien se fait à l'aide d'un outil attelé sur un tracteur, l'utilisation d'un dispositif d'effarouchement à l'avant des outils d'entretien comme une barre d'envol par exemple est souhaitable. Le gestionnaire a la possibilité d'exiger de l'entreprise l'emploi de dispositifs dans son cahier des charges.

Le nid ainsi sauvé pourra être transmis au centre de sauvetage de la Fédération des chasseurs de Seine Maritime par l'intermédiaire du technicien FDC76 du secteur.



Le peigne installé sur un bâti qui se fixe sur le relevage avant du tracteur fait fuir les animaux qui sont présents au sol dans les foins ou les ensilages. Cet outil pourrait être également utilisé lors de la destruction de certains couverts hivernaux pour le même objectif.



Destin d'un jeune lièvre sans utilisation de dispositifs d'effarouchement

Contacts :

David ROLLAND - Fédération des chasseurs - chargé de mission Agrifaune - 06 78 03 35 34